

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 27 juin 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 20 juin 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 18

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. Emmanuel BICHOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
Mme Nathalie KOENDERS	M. Denis HAMEAU	Mme Sandrine RICHARD
M. Rémi DETANG	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
Mme Catherine HERVIEU	M. Nicolas BOURNY	Mme Louise MARIN
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Louis LEGRAND
M. Jean-François DODET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick ORSOLA
M. François DESEILLE	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
Mme Danielle JUBAN	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Elisabeth REVEL	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Corinne PIOMBINO
M. Patrick MOREAU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Christophe BERTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Didier MARTIN	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Alain HOUPERT	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. François HELIE	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Benoît BORDAT
M. Édouard CAVIN	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Thierry FALCONNET
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Guillaume RUET pouvoir à Mme Louise MARIN
M. Philippe BELLEVILLE	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à M. Adrien GUENE
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Convention d'objectifs et de moyens avec la Chambre Départementale d'Agriculture de Côte d'Or**

Dijon Métropole, la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et l'Association Départementale du Tourisme Rural ont affirmé et renouvelé leur volonté d'une véritable "alliance métropolitaine" sous forme de convention pour améliorer l'accompagnement des exploitants agricole, favoriser la création de richesses et d'emplois, et permettre un développement économique harmonieux et solidaire des territoires en participant à la promotion et au développement des produits locaux et circuits courts.

Le projet métropolitain nommé «Dijon, alimentation durable 2030 » présenté au travers de la candidature Programme d'Investissement d'Avenir 3 – Territoire d'Innovation (PIA 3- TI) est au cœur de cette volonté commune.

Le bilan 2018 de cette alliance est positif et l'énergie développée pour la mise en place des marchés Bienvenue à la Ferme est à la hauteur du succès rencontré.

L'intérêt et le goût des dijonnais pour les produits locaux de qualité se ressent dans chacune des prestations engagées dans ce partenariat.

Les métiers et l'emploi sont également au cœur des préoccupations communes avec un travail sur la saisonnalité et le savoir-faire :

- États des lieux des circuits courts : Une cartographie et un recensement des points de vente ont été établis

- Recrutement de producteurs pour les Halles : La Chambre d'Agriculture et l'ADTR favorisent et facilitent la mise en relation auprès du réseau des producteurs Bienvenue à la Ferme et des agriculteurs spécialisés en circuits courts

- Étude de la saisonnalité des métiers de l'Agriculture : un état des lieux des outils et organisation ainsi qu'un calendrier des besoins sont en cours de réalisation

- Aide à la mise en valeur des circuits courts via le Drive Fermier. Travail collaboratif des cocontractants :

- Pour les 40 producteurs du Drive, mise en place d'un plan de communication

- mise en relation avec le CCAS pour un point de vente complémentaire

- amélioration de la visibilité des lieux de livraison

- Organisation d'un Marché de Noël (15 décembre 2018), de 2 marchés fermiers (3 juin et 14 octobre 2018)

- Vendanges citoyennes avec découverte et dégustation 9 septembre 2018

- Événement « Du pain, du vin et du fromage en partenariat avec Shop In Dijon le 7 octobre 2018

- Un guide annuaire des fermes agréées Bienvenue à la Ferme a été réalisé et édité à 15 000 exemplaires.

- Réseau École en herbe : faire découvrir la réalité des métiers de la ferme aux enfants

171 classes dont 75 de Dijon Métropole ont été accueillies en 2017/2018

La convention 2019 reprend bien évidemment les actions partenariales engagées en 2018 avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et l'ADTR, mais elle poursuit cette construction partagée vise à conforter et développer la production et la consommation en circuits courts.

Ces objectifs communs permettent, non seulement de soutenir le secteur de l'agriculture, mais également de prendre en compte le respect de l'environnement, l'alimentation traçable et saine ainsi que la préservation de nos ressources pour les générations à venir.

Il a donc été décidé de renouveler les conditions de cette alliance en visant ces objectifs principaux :

- répondre à une forte demande des consommateurs et des touristes à la recherche de produits locaux, d'authenticité et de ballades en familles
- promouvoir le réseau des producteurs Bienvenue à la Ferme
- favoriser le rapprochement entre le consommateur citadin et le producteur local en créant une dynamique et une appartenance à son terroir
- communiquer et apporter de la pédagogie sur les pratiques agricoles et environnementales, le bien manger, l'alimentation saine auprès de tout public
- que Dijon métropole et la chambre d agriculture engagent plus fortement leur action sur un véritable accompagnement des exploitations agricoles dans la transition écologique de l'agriculture qui combine à la fois la structuration des filières courtes et de proximité et la filière biologique.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le projet de convention cadre, selon le modèle ci-annexé, à intervenir entre Dijon Métropole, Dijon Ville, la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et l'Association Départementale du Tourisme Rural ;
- **d'arrêter** le montant de la subvention à l'Association Départementale du Tourisme Rural à 13 000 € sur l'année 2019 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les sommes seront prélevées sur les budgets des exercices concernés

SCRUTIN : POUR : 69
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 18 PROCURATION(S)